

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DE LA RONCE DU 7 mars 2016

Participants :

Madame Aude Dejoie, adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires

Madame Marie-Claire Restoux, conseillère municipale déléguée aux sports

Monsieur Bruno Daviot, directeur de l'école

Monsieur Didier Bailleux, responsable du service des affaires scolaires

Monsieur Mustapha Bousmene, professeur ELCO d'arabe

Mesdames Anne-Laure Caillaud (PS/MS2), Sara Chatillon (PS/MS1), Bénédicte Bréchet (PS/MS/GS1),

Karine Morier (CPb), Pascale Devillé (CE1a), Nadine Dunesme (CE2a), Dominique Luciani (CE2b),

Sophie Vincent (CE1b), Émilie Mauduit (CPa), Naïs Raynal (CM1a), Florence Du Chatelier (CM1b), Julie

Lemeland (CP/CE1), Martine Payen (CM1/CM2), Claire Picart (CM2b), enseignantes de l'école primaire.

Mesdames Stéphanie Agostini (PIVA), Isabelle Lhermine (PIVA), Sophie Meli (PIVA), Agnès Fiszleiber

(PIVA), Anita Weibel (PIVA), Céline Puissochet (PIVA), Stéphanie Gallicé-Aupiais (FCPE), Sandra

Monrose (FCPE), Laetitia Granger (FCPE), Jessica Dubois (FCPE), Barbara Formis (FCPE), Caroline Allais

(PEEP), Blanche Braconnier (PEEP), Mayya Alexandrova-Pinazo (PEEP), Charlotte Plaine (PEEP),

Monsieur Cédric Oswald (PEEP), représentants de parents d'élèves

Ordre du jour :

- I. Vie de l'école : remplacement des enseignantes absentes, plan vigipirate, organisation de la prochaine rentrée, évènements à venir**
- II. Projet d'école**
- III. Coopératives des écoles**
- IV. Points divers : actions des associations, remplacement du gardien M. Nicolas Bailleux, point sur le ménage**

I. Vie de l'école :

M. Daviot ouvre le conseil par la présentation de deux invités : M. Didier Bailleux, qui prend la direction des affaires scolaires à la mairie, et M. Mustapha Bousmene, nouveau professeur ELCO d'arabe pour les villes de Vaucresson et Ville d'Avray. Il mentionne également l'arrivée de deux nouvelles personnes au niveau de l'école (EVS) qui succèdent à M. Bernard Bertil et Mme Olga Korochkina : Mme Irina Monteiro en élémentaire et Mme Esther Bousquet en maternelle, qui ont pour projet de mettre en place la communication par emails avec les parents, et de relancer le site internet de l'école ainsi qu'un certain nombre de tâches administratives.

* Remplacement des enseignantes absentes :

Le mois de janvier a souffert d'un pic d'absentéisme des enseignantes et des élèves, générant d'importants problèmes d'organisation au sein de l'école. Mme Marti a été nommée comme remplaçante de Mme Kirsch (classe de MS/GS) à compter du 7 mars et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Concernant la classe 2 de PS/MS/GS, la situation est plus complexe dans la mesure où les arrêts de Mme Neumager risquent de se succéder de mois en mois, jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'inspectrice Mme Aussibel a bien conscience de ce fait, et essaiera dans la mesure du possible d'assurer la continuité du remplacement. M. Daviot remercie toutes les enseignantes pour avoir assuré la continuité du service en sous-effectif, ainsi que les parents et associations de parents pour l'aide apportée.

* Plan vigipirate :

Le plan vigipirate est à son niveau maximal (« alerte attentat »), ce qui oblige à un certain nombre de mesures. Pour la prochaine fête de l'école, diverses autorisations seront requises (académie, mairie, etc.) et le même système pour les entrées que celui de la fête de Noël devrait être mis en place.

Le commissaire de Sèvres, accompagné de M. le Maire et d'élus sont venus dans l'école pour s'assurer de la sécurité, ce qui a entraîné une légère frayeur de parents relative à l'escorte armée. La police (Officier de prévention du secteur) et deux militaires en arme sont également venus s'assurer de la bonne mise en place du plan Vigipirate sur l'école. Des rondes sont régulièrement organisées notamment aux heures d'affluence. Il a été demandé aux enseignants de réfléchir à un plan « intrusion ». Les consignes devraient arriver prochainement à l'école. A ce jour, la vigilance et la surveillance doivent rester constantes..

* Rentrée 2016/2017 :

Une 13^{ème} classe élémentaire, un CP, sera ouverte sur le groupe La Ronce à la prochaine rentrée, ce qui portera le nombre total de classe à 18 pour le groupe scolaire. Il s'agit d'équilibrer le nombre de classes entre les 2 écoles La Ronce et Rostand. La structure de l'école de la Ronce sera présentée au 3^{ème} conseil d'école.

* Événements à venir :

Le jeudi 10 mars, une « manifestation républicaine » a été organisée dans le préau de l'élémentaire en présence de M. le Maire et de deux élus, Mesdames Dejoie et Restoux-Gasset. Après le discours des élus portant l'écharpe tricolore, une plaque « Liberté Egalité, Fraternité » a été dévoilée. Les élèves de l'élémentaire ont chanté sous la direction des intervenants musicaux, « Liberté, égalité, fraternité » et l'hymne national. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des enseignements d'éducation civique et du projet d'école.

La compagnie de Margot Dutilleul fera un spectacle en maternelle au mois de mai.

Le Théâtre de la Passerelle est en résidence dans l'école et travaillera avec plusieurs classes de l'élémentaire.

La fête de l'école, commune à la maternelle et à l'élémentaire, aura lieu le vendredi 3 juin 2016.

II. Présentation du nouveau projet d'école (*document transmis aux fédérations de parents d'élèves et consultable à l'école*)

Ce projet qui se déroulera sur 4 ans (2016-2020) a été réfléchi en fonction des points de faiblesse observés sur l'école (incivilités, comportements répréhensibles ...) en vue d'y remédier. Il s'articulera autour de trois axes : 1) sur le langage (améliorer la maîtrise de la langue pour échanger et communiquer), 2) sur le respect des autres (idée de « mieux vivre ensemble » pour donner aux enfants le sens du respect, de la solidarité, de la responsabilité et de l'ouverture, notamment vis-à-vis de l'école Rostand), et 3) en cohérence et continuité en regard de l'enseignement et des apprentissages.

III. Coopératives des écoles :

Coopérative centrale de l'élémentaire: 4290€ (dont 1720€ grâce à la vente des photos + 580€ vente des brioches à la fête de Noël par la PIVA). Cette coopérative permet de financer des fournitures, des abonnements magazines et au site TV (accès aux ressources audiovisuelles de l'INA), des livres, du matériel pour la salle de musique (amplis, enceintes...), etc.

La coopérative de classes est financée par la libre participation des parents qui sont remerciés (après redistribution entre classes au prorata du nombre d'élèves par classe). La collecte est encore en cours à date, elle serait d'environ 7 à 10€/élève.

Coopérative centrale de la maternelle : 3 261€ (sans le 2^{ème} appel encore en cours). Cette coopérative permet de financer des spectacles, etc.

Les deux coopératives sont distinctes mais toutes deux affiliées à l'OCCE.

A noter que le budget de la mairie relatif au scolaire pour 2016 devrait à nouveau permettre l'organisation de sorties d'ici l'été, contrairement à la situation « gelée » d'automne 2015. Une baisse d'environ 10% sur les projets et sorties est à prévoir par rapport aux années précédentes. Ces projets et sorties seront discutés et votés en conseil des maîtres pour la répartition entre classes.

IV. Points divers :

* Actions des associations parents d'élèves :

PEEP : intervention de Maëlys Roy en MS « gestion des émotions » et en CM2 « estime de soi »

FCPE : sensibilisation sur l'environnement en CM1 et projet évoqué pour 2016-2017 de sensibilisation aux gestes de premiers secours avec l'USVA

* Actions gérées par l'école : intervention « sommeil et alimentation » en CM2 par l'infirmière, intervention CRS sur le code de la route en CM2

* Remplacement du gardien :

M. Arnaud Rémy, actuellement aux services techniques de la ville, remplacera Nicolas Bailleux à compter du 15 mai 2016

* Point sur le ménage :

La société de nettoyage « Arc en ciel » et la Mairie ont renforcé leurs contrôles, mais les résultats restent aléatoires d'une classe à l'autre. La société a été changée en août (contrat de 5 ans), mais le personnel de ménage n'a pas changé (contrainte de la convention collective).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain Conseil d'école le mardi 7 juin 2016 à 18h00.